



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 6 février 2023 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Claude Benjamin, Olivier Surprenant et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présentes M^{mes} Marielle Benoit directrice générale par intérim et greffière et Roxanne Roy Landry, directrice générale adjointe par intérim et directrice du Service des loisirs, culture et tourisme.

Avant la période de questions, le maire donne les réponses aux questions posées par les citoyens lors de la séance du 23 janvier 2023.

Première période de questions

Une des huit personnes présentes s'exprime sur la taxation supplémentaire prévue au *Règlement d'emprunt 651*.

2023-052

Adoption de l'ordre du jour

Document : Projet d'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault
Et APPUYÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point suivant :

30. Chargé de projets - Rémunération.

Procès-verbaux

2023-053

Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 23 janvier 2023

Document : Procès-verbal de la séance tenue le 23 janvier 2023.

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance tenue le 23 janvier 2023 a été remise à chacun des membres du conseil municipal au moins soixante-douze heures avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault
Et APPUYÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la directrice générale par intérim et greffière soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 23 janvier 2023.

QUE ledit procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Réglementation

2023-054

Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone CM-009) - Avis de motion

Document : Premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone CM-009)*.

M^{me} Sylvie Ouellette donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone CM-009)* afin de corriger la Grille des spécifications à la suite de la modification acceptée en décembre 2022 pour la hauteur des bâtiments.



2023-055 Adoption du premier projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone CM-009)

Document : Premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone CM-009)*.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette
Et APPUYÉ par M. Olivier Surprenant

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone CM-009)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE les résolutions 2023-003 et 2023-004 soient abrogées à toutes fins que de droit.

2023-056 Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Chapitre 24) - Avis de motion

Document : Premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Chapitre 24)*.

M^{me} Sylvie Ouellette donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Chapitre 24)* afin de statuer que les remises situées sur un même lot dans la zone H4-111 peuvent être implantées sans distance minimale entre elles.

2023-057 Adoption du premier projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Chapitre 24)

Document : Premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Chapitre 24)*.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette
Et APPUYÉ par M. Olivier Surprenant

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Chapitre 24)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2023-058 Adoption du Règlement 458-63 modifiant le Règlement 458 de zonage (Chapitre 6)

Document : *Règlement 458-63 modifiant le Règlement 458 de zonage (Chapitre 6)*.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;



CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 5 décembre 2022;

CONSIDÉRANT qu'un premier projet de règlement a été adopté le 5 décembre 2022;

CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue le 23 janvier 2023;

CONSIDÉRANT qu'un second projet de règlement a été adopté le 23 janvier 2023;

CONSIDÉRANT qu'aucune demande n'a été reçue;

Il est PROPOSÉ par M. Olivier Surprenant

Et APPUYÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 458-63 modifiant le Règlement 458 de zonage (Chapitre 6)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2023-059

Règlement 651 concernant la conversion du réseau d'éclairage de type "Cobra" au "DEL" et décrétant des dépenses et un emprunt de 477 000 \$ pour en acquitter le coût - Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement

Document : Certificat de la directrice générale par intérim et greffière daté du 31 janvier 2023.

Le certificat de la directrice générale par intérim et greffière dans le cadre de la procédure de demande de scrutin référendaire pour le *Règlement 651 concernant la conversion du réseau d'éclairage de type "Cobra" au "DEL" et décrétant des dépenses et un emprunt de 477 000 \$ pour en acquitter le coût* est déposé, celui-ci ne contient aucune demande.

Direction générale

2023-060

Union des Municipalités du Québec - Assises annuelles

Il est PROPOSÉ par M. Claude Benjamin

Et APPUYÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que M. Patrick Melchior, M^{mes} Nathalie Dépeault et Sylvie Ouellette ainsi que M. Olivier Surprenant soient autorisés à assister aux assises annuelles 2023 de l'Union des Municipalités du Québec, les 3, 4 et 5 mai 2023 à Gatineau.

QUE les frais d'inscription, de transport et d'hébergement soient payés par la Ville de Farnham.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.

2023-061

Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi - Adoption des prévisions budgétaires 2023

Document : Résolution 22-10-134 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi datée du 18 octobre 2022.

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 déposées par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi;



CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham doit, conformément à l'alinéa 3 de l'article 468.34 de la *Loi sur les cités et villes*, approuver le budget de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell
Et APPUYÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'approuver le budget 2023, tel que présenté et adopté par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi le 18 octobre 2022.

Greffe et affaires juridiques

2023-062 **Dépôt d'une nouvelle déclaration d'intérêts pécuniaires - M. Olivier Surprenant**

Est déposée la nouvelle déclaration d'intérêts pécuniaires de M. Olivier Surprenant.

2023-063 **Vente d'une partie du lot 4 446 662 du cadastre du Québec - Boulevard Magenta Est - Signature**

CONSIDÉRANT que l'acte visé par la résolution 2022-500 devait être signé au plus tard le 31 janvier 2023;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell
Et APPUYÉ par M. Claude Benjamin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la signature de cet acte notarié devra être faite au plus tard le 15 mars 2023.

QUE la résolution 2022-500 soit modifiée en ce sens.

Finances municipales

2023-064 **Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) - Attestation de la fin du projet**

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a pris connaissance des modalités d'application dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT que les interventions visées dans la demande d'aide financière doivent s'inscrire dans le schéma officiel de la Route verte, dans un plan de développement du réseau cyclable ou dans tout schéma ou plan de développement, de transport, d'urbanisme ou de mobilité active adopté par la Ville de Farnham ou la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT que M^{me} Julie Laguë, trésorière, représente la Ville de Farnham auprès du ministère des Transports dans le cadre de ce dossier;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été réalisés du 1^{er} avril 2022 au 11 novembre 2022;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham transmet au ministère des Transports le rapport de fin de travaux effectués;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette
Et APPUYÉ par M^{me} Nathalie Dépeault



ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser la présentation du rapport de fin des travaux pour les dépenses admissibles du montant de 7 228 \$ de confirmer que ces travaux ont été réalisés selon les modalités d'application en vigueur, de reconnaître que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée et certifier que M^{me} Julie Laguë, trésorière, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

2023-065 Contrat de soutien du réseau informatique

Document : Dossier de la trésorière daté du 10 janvier 2023.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette
Et APPUYÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de renouveler, du 1^{er} mars 2023 au 28 février 2024, le contrat d'entretien et de gestion du parc informatique auprès de la compagnie ITGS inc. au coût de 82 072,80 \$, excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-414.

2023-066 Assurances de dommages et responsabilité - Contrat et quotes-parts

Document : Dossier de la trésorière daté du 17 janvier 2023.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham est partie, avec d'autres Villes, à une entente de regroupement pour l'acquisition d'une police d'assurances de dommages avec possibilité de franchises collectives;

CONSIDÉRANT les recommandations du consultant, Fidéma groupe conseils;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell
Et APPUYÉ par M. Claude Benjamin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'octroyer le contrat d'assurances de dommages et responsabilité pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 à la compagnie Lloyd's au montant de 121 399,12 \$, incluant les taxes.

QUE la Ville de Farnham verse la somme de 24 237 \$ constituant sa quote-part au fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile pour le terme 2023 ainsi que la somme de 24 327 \$ constituant sa quote-part au fonds de garantie de franchise collective en biens pour le même terme.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la trésorière, ou en son absence la trésorière adjointe, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

2023-067 Comptes à payer et états des revenus et dépenses au 31 janvier 2023

Documents : Listes de chèques et états des revenus et dépenses au 31 janvier 2023.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault
Et APPUYÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 473 552,28 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 158 049,15 \$.



QUE les états des revenus et dépenses au 31 janvier 2023, pour les années 2022 et 2023, soient approuvés.

2023-068 École Massey-Vanier - Bourses

Document : Lettre de M^{mes} Tania Lee Journeau et Susan McLean datée de janvier 2023.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell
Et APPUYÉ par M. Olivier Surprenant

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de verser deux bourses de 150 \$ chacune, dans le cadre de la remise des bourses 2023 pour les finissants du 5^e secondaire de l'école Massey-Vanier, à être remises à deux résidents de Farnham afin de souligner leur persévérance scolaire.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2023-069 Club Optimiste de Farnham - Jeux olympiques d'hiver

Document : Formulaire de demande d'aide financière daté du 10 janvier 2023.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault
Et APPUYÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de verser au Club Optimiste de Farnham, pour l'activité de jeux olympiques d'hiver tenue le 28 janvier dernier, une somme de 450 \$.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2023-070 Corps des Cadets 2614 de Farnham - Souper remerciement

Document : Formulaire de demande d'aide financière daté du 11 janvier 2023.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell
Et APPUYÉ par M. Claude Benjamin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de verser au Corps des Cadets 2614 de Farnham, pour leur souper remerciement tenu le 21 décembre dernier, une somme de 750 \$.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2023-071 École Jean-Jacques-Bertrand - Remise des diplômes

Document : Formulaire de demande d'aide financière daté du 17 janvier 2023.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne
Et APPUYÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser la location sans frais du Centre Saint-Romuald à l'école Jean-Jacques-Bertrand pour la remise des diplômes du 22 juin 2023.

QUE cette gratuité représente une aide financière de 1 060 \$.

QUE MM. Claude Benjamin et Olivier Surprenant seront présents à cet événement.

2023-072 Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers - Activités générales 2023

Document : Formulaire de demande d'aide financière daté du 18 janvier 2023.



Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault
Et APPUYÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accorder une aide financière de 3 800 \$ à la Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers pour le maintien de leurs activités pour l'année 2023.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

Ressources humaines

2023-073 **Embauche d'une coordonnatrice à la vie communautaire au Service des loisirs, culture et tourisme**

CONSIDÉRANT le départ de M^{me} Julia Girard-Desbiens;

Il est PROPOSÉ par M. Claude Benjamin
Et APPUYÉ par M. Olivier Surprenant

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'embaucher M^{me} Chantal Marquis à titre de coordonnatrice à la vie communautaire au Service des loisirs, culture et tourisme, à compter du 21 février 2023.

QUE les conditions de travail et avantages rattachés à ce poste soient ceux inscrits dans la convention collective actuellement en vigueur.

Communications et relations avec les citoyens

2023-074 **Bibliothèque municipale Louise-Hall - Tirages et concours 2023**

Document : Dossier de la directrice générale adjointe par intérim et directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 12 janvier 2023.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault
Et APPUYÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'approuver les tirages et concours 2023 à être organisés par la Bibliothèque municipale Louise-Hall et la remise d'un livre à chacun de ces événements.

QUE cette dépense totale d'environ 200 \$ soit imputée au poste budgétaire 02-702-30-639.

Incendie

2023-075 **Municipalité d'Ange-Gardien- Entente d'entraide incendie**

Document : Projet d'entente.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault
Et APPUYÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'approuver la nouvelle entente d'entraide incendie à intervenir avec la Municipalité d'Ange-Gardien.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale par intérim et greffière, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.



Travaux publics

2023-076 Achat d'un charriot-élévateur

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 16 janvier 2023.

CONSIDÉRANT qu'il est important pour la Ville de Farnham d'assurer la sécurité de ses travailleurs;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne
Et APPUYÉ par M. Olivier Surprenant

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser l'achat d'un charriot-élévateur de la compagnie SecurLift au montant de 27 938,93 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-725.

Loisirs, culture et tourisme

2023-077 Permis de vente de boissons alcoolisées - Événements 2023

Document : Dossier de la directrice générale adjointe par intérim et directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 11 janvier 2023.

CONSIDÉRANT la programmation des activités culturelles pour l'année 2023;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette
Et APPUYÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser la vente de boissons alcoolisées, de midi à minuit, lors des activités suivantes :

Activité	Date	Lieu
Arnaud Soly	24 février	École Jean-Jacques-Bertrand
Jo Cormier	28 avril	École Jean-Jacques-Bertrand
Fête nationale	23 juin	Parc Roch-Bourbonnais
Mardi show	11 juillet	Parc Conrad-Blain
Mardi show	1 ^{er} août	Parc Conrad-Blain
Mardi show	15 août	Parc Conrad-Blain

QUE M^{me} Roxanne Roy-Landry, directrice générale adjointe par intérim et directrice du Service des loisirs, culture et tourisme soit autorisée à demander les permis nécessaires à ces événements.

QUE cette dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-702-20-639 et 02-701-70-639.

2023-078 Caisse Desjardins de La Pommeraie - Entente de publicité

Document : Projet d'entente.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette
Et APPUYÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'approuver les termes de l'entente de publicité à intervenir avec la Caisse Desjardins de La Pommeraie pour l'année 2023.



QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale par intérim et greffière, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

Représentation

2023-079

Oasis santé mentale Granby et région - Brunch bénéfice

Document : Courriel de M^{mes} Stéphanie Brouillette et Karinka Tremblay daté du 17 janvier 2023.

Il est PROPOSÉ par M. Olivier Surprenant
Et APPUYÉ par M. Claude Benjamin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'acheter deux billets pour le brunch bénéfice de l'organisme Oasis santé mentale Granby et région, le 30 avril 2023 à Granby au coût de 100 \$ le billet.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-311.

Appui

2023-080

Municipalité de La Présentation - Assurance pour les bâtiments patrimoniaux

Document : Résolution 18 de la Municipalité de La Présentation datée du 17 janvier 2023.

CONSIDÉRANT que le patrimoine est une richesse collective et que sa préservation est une responsabilité qui doit être concertée et assumée collectivement par l'ensemble des intervenants, le gouvernement, les autorités municipales et les citoyens, incluant les citoyens corporatifs;

CONSIDÉRANT les efforts considérables entrepris récemment par le gouvernement du Québec et les Municipalités sur le plan légal et financier afin de favoriser une meilleure préservation et restauration du patrimoine bâti du Québec;

CONSIDÉRANT que le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier contribue indéniablement à favoriser l'acceptabilité sociale de nouvelles contraintes règlementaires grandement bénéfiques à la sauvegarde de ce patrimoine;

CONSIDÉRANT l'impact majeur d'un refus d'assurabilité pour les propriétaires de biens anciens;

CONSIDÉRANT que les actions des assureurs contribuent à décourager les propriétaires de biens anciens de les conserver et à de nouveaux acheteurs potentiels d'en faire l'acquisition et, par conséquent, contribuent à la dévalorisation dudit patrimoine, mettant en péril sa sauvegarde;

CONSIDÉRANT que les actions des assureurs compromettent celles en lien avec les nouvelles orientations du gouvernement et des Municipalités pour la mise en place d'outils d'identification et de gestion de ce patrimoine;

CONSIDÉRANT la résolution reçue de la Municipalité de La Présentation;

Il est PROPOSÉ par M. Olivier Surprenant
Et APPUYÉ par M. Daniel Campbell



ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'appuyer la Municipalité de La Présentation dans leurs démarches visant à rendre plus disponible des assurances pour les propriétaires de biens patrimoniaux.

Ajout

2023-081

Chargé de projets - Rémunération

CONSIDÉRANT que M. Guillaume Van Herck a été embauché le 24 octobre 2022;

CONSIDÉRANT que sa rémunération était celle de l'échelon 1;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire reconnaître l'expérience de M. Guillaume Van Herck;

Il est PROPOSÉ par M. Claude Benjamin
Et APPUYÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de modifier la rémunération de M. Guillaume Van Herck en statuant que celle-ci sera celle de l'échelon 3 de son échelle salariale, à compter de ce jour.

Seconde période de questions

Deux des huit personnes présentes s'expriment sur les sujets suivants :

- Remplacement des luminaires.
- Accident sur la rue Saint-Bruno et panne de courant.

Informations des conseillers

Le maire cède la parole aux conseillers, lesquels s'expriment sur les sujets suivants :

M^{me} Nathalie Dépeault

- Nous vous invitons à patiner en famille à l'aréna Madeleine-Auclair lors de la semaine de relâche du 27 février au 6 mars. L'accès est gratuit pour les résidents de Farnham et de Sainte-Sabine sur présentation de la Carte Accès Farnham. Vous pourrez en faire la demande en personne à l'aréna le mardi 28 février, entre 8 h 30 et 15 h 30. Apportez vos preuves de résidence et pièces d'identité. Une photo sera prise sur place. Aussi, plusieurs activités se dérouleront pendant la semaine à la bibliothèque, telles qu'un atelier de création de marionnettes, le lancement du passeport lecture pour les enfants du primaire, un conte de la Nouvelle-Acadie et un atelier de mixologie.

M. Daniel Campbell

- Concours hivernal du 8 au 15 février, la Ville de Farnham invite ses citoyens à bouger cet hiver. À gagner deux magnifiques traîneaux ainsi qu'une paire de raquettes pour adulte incluant une tuque avec lampe DEL. Du 8 au 15 février, partagez sous notre publication Facebook une photo de vous et de votre famille en train de profiter des plaisirs d'hiver et identifiez quelle est votre activité hivernale préférée. Bonne chance à tous.



M^{me} Sylvie Ouellette

- Vous souhaitez vous débarrasser de vos matières résiduelles? Avant de jeter vos matières aux déchets, pensez aux options disponibles. Consultez le site bmvert.ca pour être informé. Surtout, ne jetez pas vos déchets dans un champs ou sur un terrain privé ou public. Cette mauvaise décision coûte cher à la Ville et occasionne des désagréments majeurs pour les propriétaires. L'écocentre régional de Cowansville est ouvert à l'année et un éventail de matières pouvant être valorisées. Vous aurez même accès à un nouvel espace de réemploi pour les matériaux de construction et encombrants. Retrouvez tous les détails au bmvert.ca.

M. Claude Benjamin

- Actuellement et tout au long de l'année, des évaluateurs de chez Évimbec, notre firme d'évaluateurs mandatée pour effectuer les évaluations des propriétés, circulent sur le territoire. Ces agents doivent établir l'évaluation de chaque propriété se trouvant sur notre territoire et produire des certificats pour tous changements d'évaluation ou de propriétaires. Ils sont aussi appelés à visiter certaines propriétés après une demande de permis faite au Service de planification et aménagement du territoire. Ces employés possèdent une lettre d'autorisation émise par la Ville de Farnham, au besoin, vous pouvez demander à la voir. Pour toutes questions, communiquez avec l'équipe au 450 293-3178.

M. Olivier Surprenant

- Un après-midi d'activités hivernales vous attend le samedi 18 février prochain de 12 h à 16 h au parc Roch-Bourbonnais. À l'horaire spectacle de Kumpa'nia, une troupe de percussions ambulante, démo et initiation au snowskate avec Naomie Mariné, zumba kids et zumba pour tous, jeux gonflables, kiosque alimentaire tenu par le Club Optimiste (Prévoyez de l'argent comptant) et glissade sur la butte (Apportez vos équipements de glisse). L'activité est gratuite, venez profiter de l'hiver.
- La glace extérieure est disponible jusqu'à 23 h ce soir.

M. Jean-Yves Boulianne

- Rappel concernant la disposition des bacs lors des collectes. Afin de faciliter le travail de nos équipes affectées à la collecte, les bacs doivent être déposés dans l'entrée charretière privée en bordure de la voie publique au plus tôt douze heures avant le moment prévu pour la collecte. En tout temps, un dégagement minimal de 1 m doit être laissé autour de chaque bac afin de rendre la collecte sécuritaire. Les bacs vides doivent être retirés au plus tard douze heures après la collecte. À l'intérieur du périmètre urbain, les bacs doivent être remisés dans les cours latérales ou arrières des propriétés d'où ils proviennent et doivent être dissimulés de la voie publique par un écran visuel. Nous vous remercions pour votre collaboration.

Le maire reprend la parole afin de souligner la participation à la présente séance d'une jeune citoyenne de 9 ans.

Sur proposition du président, la séance est levée à 19 h 33.

Marielle Benoit, OMA
Directrice générale par
intérim et greffière

Patrick Melchior
Maire